

RECTORAT
Division des Examens et Concours
DEC2/CG/n° 2024-56

- **Vu** le code général de la fonction publique, en date du 1er mars 2022, livre 1er Droits, Obligations et Protection (articles L 111-1 à L 142-3) et livre III, Recrutement (articles L 311-1 à L 372-2) ;
- **Vu** le décret modifié n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- **Vu** l'arrêté du 2 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;
- **Vu** l'arrêté du 10 avril 2024 fixant au titre de l'année 2024 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B dans l'académie de Limoges ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le jury chargé d'examiner les épreuves du concours externe pour le recrutement dans le premier grade de secrétaire administratif du ministère de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, organisé au titre de la session 2024, est composé comme suit :

Présidente : Madame Catherine SAULE, cheffe d'établissement du collège Bernart de Ventadour, Limoges

Vice-présidente : Monsieur Laurent MATHIOT, APAE, Adjoint gestionnaire du collège Jean Lurçat, Brive

Membres :

Monsieur Romain BATISSOU, Attaché, Responsable des plateformes académiques – Rectorat de Limoges

Madame Jessica PATERNE, Attachée d'administration, Conseillère en ressources humaines de proximité- DSDEN 23

Madame Sandra MASFRAND, APAE, Fondée de pouvoir, Agence comptable Lycée

Article 2 :

Sont nommés membres des commissions de correction des épreuves écrites, en sus des membres du jury :

Madame Chrystèle SARRANT, SA Classe supérieure, adjoint gestionnaire – Collège Jean Moulin- Brive

Madame Stéphanie PENNETIER, SA classe normale ; Division du personnel administratif, Rectorat de Limoges

Article 3 :

Le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, le 3 mai 2024

Carole DRUCKER-GODARD